

Noyarey

NUMÉRO 22 1^{ER} TRIMESTRE 2015

actu

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

Noyarey

au cœur de la nouvelle Métropole

-  Agence postale : les travaux sont en cours
-  Marché : un questionnaire pour mieux cibler vos besoins
-  Le SMS : un nouvel outil pour vous informer



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre écoulé

1 22 novembre

Pose officielle de la 1^{ère} pierre de la salle polyvalente. De nombreux élus de l'agglomération, les associations nucérétaïnes ainsi que les entreprises en charge du chantier se sont retrouvés pour cet instant solennel.

2 7 décembre

Repas du CCAS au profit des aînés. Sous la houlette d'Elisabeth Vezzu, vice-présidente du CCAS et conseillère municipale déléguée, les seniors de la commune se sont retrouvés salle du Grand Veymont pour un repas convivial. D'autres ont préféré profiter du colis de Noël livré chez eux par les membres du CCAS. Dans tous les cas, l'entraide et le partage étaient au rendez-vous.

3 13 décembre

Marché de Noël et Pères Noël à moto. Le traditionnel marché de Noël se déroulait cette année un samedi soir pour le plaisir de tous. Comme l'an dernier et à l'initiative d'Yves Manificat, un rassemblement de Pères Noël à moto était organisé au profit d'œuvres caritatives.

4 14 décembre

Concert de Noël à l'église. Organisé par le Comité des fêtes et sa présidente, Annie Henry, ce concert exceptionnel a fait le plein dans notre charmante église avec comme artistes les chœurs de la Compagnie d'Art Lyrique de Grenoble et la participation d'un baryton de renommée internationale, Patrice Berger. L'accompagnement piano était l'œuvre d'Andreï Chevtchouk, reconnu également des scènes internationales.

5 18 décembre

Réunion publique dans le cadre de la révision du PLU. Le Plan Local d'Urbanisme de Noyarey a été un grand projet du mandat précédent. Achievé, il a été récompensé régionalement pour son éco-responsabilité et son approche liée au développement durable. Avant le transfert de cette compétence à La Métro au 31 décembre, il convenait de procéder à des modifications mineures.

6 13 janvier

Cérémonie des vœux du maire. Vous étiez encore une fois nombreux (près de 400) à vous rendre à cette traditionnelle cérémonie de nouvelle année. Le maire a pu faire un rapide retour sur l'année écoulée et sur les objectifs de 2015. En priorité l'achèvement des travaux de l'agence postale et de la salle polyvalente.



1
2



3
4



5
6



Sommaire



dossier

4-5

la commune
au quotidien

6-10

 c'est ma planète

11

 du côté
des services techniques

12

du côté
des associations

13-14

infos
pratiques

15

l'agenda
des manifestations

16

Noyarey
actu



n°22 1^{ER} TRIMESTRE 2015

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux
Rédactrice en chef : Sandrine Scolari
Responsable de la communication : Eric Chassery
Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Nathalie Bellon, les associations de la commune
Crédit photos : Mairie, Eric Chassery, Pierre Bonnois, Nathalie Bellon, DR
Comité de relecture : Marie-Agnès Suchel, Annick Chevallet
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.



ÉDITO

Vous ne l'avez sans doute pas senti, mais notre territoire a vécu un tremblement de terre institutionnel dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier. De communauté d'agglomération nous sommes passés à Métropole avec tous les changements de compétences que cela implique. En tant qu'élu métropolitain et accom-

pagné de Marie-Agnès Suchel, nous mettons tout en œuvre pour représenter les 2500 Nucérétiens au milieu de près d'un demi-million de métropolitains. Si le poids démographique n'est pas à notre avantage face à la ville centre, notre poids politique est réel au sein de notre groupe d'élus. Nous discutons, bataillons, effectuons les allers-retours avec les services pour défendre nos dossiers, en somme nous représentons Noyarey. Alors certes ce n'est pas une guerre, mais il faut avoir conscience que chacune des 49 communes de l'agglomération considère ses dossiers comme prioritaires, ses trous dans la chaussée comme une urgence ou ses futurs aménagements comme une nécessité pour ses habitants.

Dans ce sens, le projet de nouveau centre village sera au centre de mon attention. J'ai bien l'intention de faire participer la nouvelle Métropole à l'ambition de développement du commerce local que je veux pour notre petite ville. La Métro possède à la fois la compétence de la voirie et du développement économique, et j'ai l'honneur de présider la commission dédiée à cette dernière compétence. La Métro sera donc notre partenaire phare pour ce projet. Déjà, les groupes de travail habitants sont à l'ouvrage pour réfléchir à notre esquisse de projet. Nous vous tiendrons informés de l'état des conclusions.

Actuellement l'air du temps n'est pas à l'argent public facilement disponible. L'Etat a fait le choix compréhensible de réduire les dotations aux collectivités locales. Si je peux admettre une telle décision pour l'intérêt de la France, celle-ci doit s'accompagner de choix justes et équilibrés au niveau national. Les collectivités locales ne doivent pas seules supporter la rigueur budgétaire. Dans ce contexte, près de 50 000€ par an (sur trois exercices) seront retirés à notre budget. Nous devons donc prendre un temps de réflexion pour bien asseoir nos choix budgétaires. Dans ces conditions faire croire aux Nucérétiens que l'on pourrait réduire les impôts sans sacrifier le service public relève de l'imposture.

Néanmoins, la vie municipale ne s'arrête pas et heureusement ! Les travaux lancés se poursuivent, tels que l'agence postale communale ou la salle polyvalente. Ils permettront, dans quelques semaines pour l'une, dans quelques mois pour l'autre, de proposer de nouveaux services aux Nucérétiens. Le temps des travaux de l'agence postale (un mois et demi en prévision) sera profitable pour mettre en place les horaires de ce nouvel accueil. S'il est important de distinguer les services postaux des services mairie, ceux-ci seront aussi liés du fait du voisinage de guichets et de la mutualisation des agents. Dans tous les cas, les horaires étiqués qui ont été ceux du bureau de poste face à la mairie ne seront plus. Ils seront adaptés aux modes de vie des habitants qui travaillent et qui ne peuvent se rendre en mairie qu'à des horaires hors bureau.

J'en profite pour saluer l'engagement de nos services techniques, pilotés par Marie-Agnès Suchel. Les deux projets, aménagement de la mairie comme salle polyvalente, ne leur sont pas étrangers bien au contraire. L'engagement conjoint des services et des élus sont gage de réussite au service des habitants. Leur motivation est grande et il est représentatif de l'état d'esprit des équipes que je pilote. Merci à eux !

- ▶ *La Métropole : un nouvel espace institutionnel*
- ▶ *Budget municipal : baisse des dotations de l'Etat*
- ▶ *Travaux : le nouvel accueil "mairie/agence postale"*

Denis Roux
Maire de Noyarey



Noyarey au cœur de la nouvelle Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2015 Grenoble-Alpes Métropole n'est plus une communauté d'agglomération et a changé de sphère d'intercommunalité. Elle est devenue une métropole et n'a jamais aussi bien porté son nom. Vous ne l'avez peut-être pas encore remarqué mais ce changement a des conséquences pour vous et les villes de l'agglomération car il s'accompagne d'un transfert de compétences (voir illustration).

Concrètement les 49 mairies n'ont plus directement en charge certains aspects de la vie quotidienne comme la gestion des voiries ou celle de l'eau. L'objectif à terme est de faire des économies globales, même si un temps d'adaptation est souvent nécessaire pour faire coïncider les méthodes de travail. Dans tous les cas, l'accent est mis sur la continuité de service public auprès des populations. Désormais, restent du domaine de compétence des élus municipaux : l'action sociale (CCAS, crèche, personnes âgées), la culture (bibliothèques, école de musique), les écoles (construction,

LA MÉTROPOLE À LA LOUPE

De la collecte des déchets à la distribution de l'eau en passant par les déplacements et l'habitat, la Métropole agit pour votre quotidien et pour un développement équilibré du territoire. Découvrez en un coup d'œil les champs d'action de la Métropole depuis le 1er janvier 2015.

- Les compétences déjà exercées par Grenoble-Alpes Métropole
- Les compétences transférées des communes vers la métropole au 1er janvier 2015



Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles



14 métropoles

HABITAT

Définition des besoins en logement (programme local de l'habitat), attribution des financements de l'État pour la production de logements sociaux...

POLITIQUE DE LA VILLE

Promotion du développement social urbain, rénovation et revalorisation des quartiers en réduisant les inégalités. Dynamisation des solidarités territoriales et de l'insertion, prévention de la délinquance.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création et gestion des zones d'activités économiques, pôles de compétitivité, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises...

VOIRIE

Création, aménagement et entretien des voies, des espaces et ouvrages dédiés à tous les modes de déplacement.

PROMOTION TOURISTIQUE

Gestion, dynamisation et coordination des offices de tourisme.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Plan Air-Climat, espaces naturels, lutte contre la pollution atmosphérique, éducation à l'environnement...

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Développement des énergies renouvelables.

DÉCHETS

Prévention, collecte, tri et valorisation.

URBANISME

Réalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), projet de planification de l'espace métropolitain au cours du mandat.

DÉPLACEMENTS

Organisation de la mobilité (transports en commun, Métrovélo, itinéraires cyclables, etc.)

EAUX USÉES ET PLUVIALES

Collecte et traitement.

entretien, périscolaire, restaurant scolaire), les espaces verts, l'état-civil, la police municipale, la propreté urbaine et le sport (gymnase, terrains, subventions aux clubs).

Ne vous trompez pas d'interlocuteur !

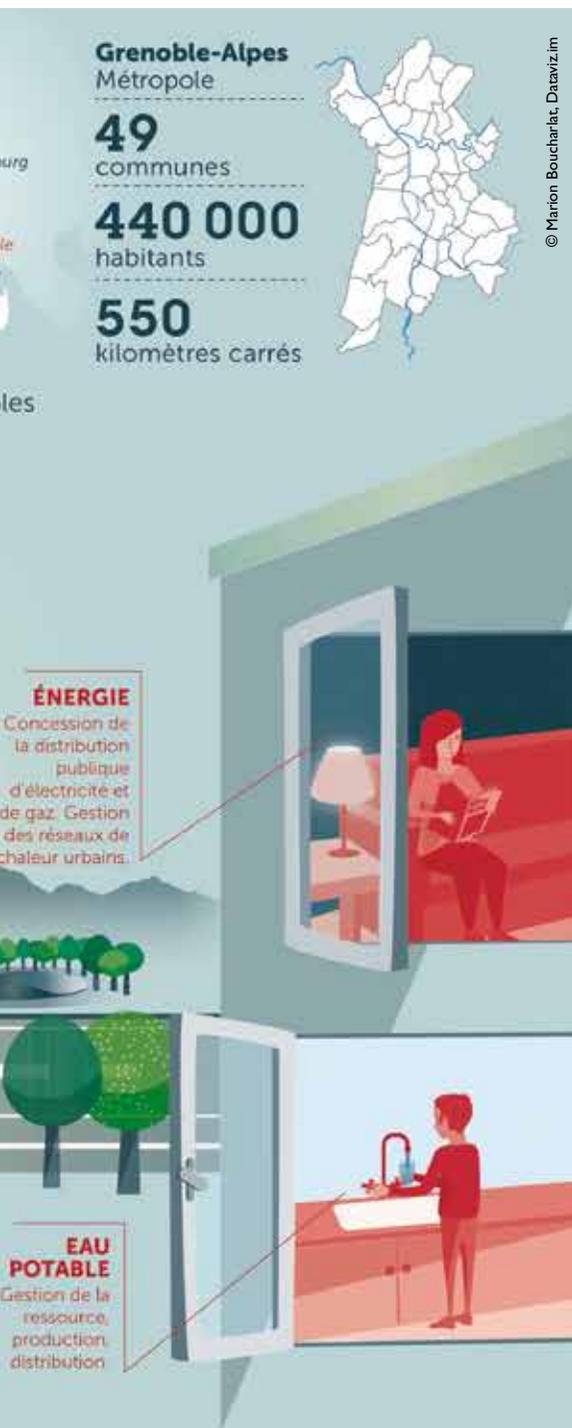
A la lecture du schéma présenté, vous pouvez constater que des services tels que l'assainissement, la gestion de la collecte des déchets et désormais la voirie, l'eau ou l'énergie ne dépendent pas ou plus de la commune. Pour toutes ces questions l'accueil de la mairie ne sera plus compétent pour vous apporter des réponses. Les agents seraient contraints de contacter le service concerné de la Métro pour obtenir les réponses qui vous auraient été apportées directement. Pour une plus grande rapidité

dans le traitement de vos demandes, nous vous recommandons de contacter la Métro en composant le 04 76 79 59 59 (standard) ou le 0 800 500 027 (collecte des déchets – gratuit depuis un téléphone fixe). Ainsi, nos agents pourront concentrer tout le temps nécessaire pour les services à la population dont ils ont la charge à présent.

Noyarey représentée par deux élus métropolitains

Avec près de 2500 habitants, la petite ville de Noyarey est représentée par deux conseillers municipaux élus également par vos votes conseillers métropolitains. Il s'agit du maire, Denis Roux et de sa 1^{ère} adjointe, Marie-Agnès Suchel. Au sein des 124 élus qui composent le conseil métropolitain

présidé par le maire socialiste de Pont-de-Claix, Christophe Ferrari, les groupes politiques ont une importance primordiale. Noyarey fait partie du groupe des élus "Non-Inscrits et Société Civile" qui n'a pas de sensibilité politique partisane déclarée. Le pragmatisme et le bon sens sont les valeurs qui définissent le groupe qui rassemble neuf élus (trois pour Saint-Egrève, deux pour Seyssinet-Pariset et deux pour Varcès-Allières et Risset). Denis Roux est en outre le président du groupe et préside également une commission métropolitaine "Développement et attractivité". ■



Le passage en nouvelle intercommunalité : la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées au cœur du changement

A chaque changement de structure correspond une création de "CLECT" afin de garantir à chaque collectivité locale à la fois une neutralité budgétaire et une équité financière. Pour la Métro devenue une "métropole", un président a été choisi au sein des conseils municipaux des 49 communes, il s'agit en l'espèce de Didier Custot, l'adjoint aux finances en mairie de Noyarey. Ancien élu communautaire sur le mandat précédent et membre de la commission finances, il a la lourde tâche de présider une commission clé dans les comptes des communes. Rigueur, pragmatisme et diplomatie seront le menu pour les mois à venir.



Deux réunions

pour mieux comprendre la nouvelle Métropole



Entre janvier et février, deux réunions se sont tenues à l'initiative du maire pour présenter la Métropole. D'abord réservée aux conseils municipaux de Noyarey et de Veurey-Voroize avec l'intervention de Raphael Guerrero, vice-président chargé des finances et maire de Jarrie. Puis ce fut

pour toute la population avec la venue de Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole et maire de Pont-de-Claix. A cette occasion des livrets explicatifs ont été distribués pour expliquer le changement d'intercommunalité. ■

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Il existe de plein droit à l'échelon local. Sa compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune, il est une personne morale de droit public.

L'organisation

Les CCAS ont été créés par le décret-loi n°53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, complété par les décrets nos 54-661 du 11 juin 1954 et 55-191 du 2 février 1955. Ils disposent d'un organe de gestion : le conseil d'administration et de moyens propres : un budget autonome et du personnel relevant de son autorité. A Noyarey, le conseil d'administration est composé comme suit :

- un président : Denis Roux, le maire ;
- sept membres élus par le conseil municipal dont la vice-présidente, Elisabeth Vezzu, conseillère municipale en charge des affaires sociales ;
- sept membres non élus nommés par le président et représentatifs des habitants.

Le conseil d'administration gère le CCAS. À ce titre, il est habilité à prendre des délibérations qui sont tenues sur un registre spécial. Afin d'assurer le secret de certaines décisions, ce registre se compose selon deux aspects : les actes communicables (décisions de portée générale) et les actes non com-

municables (décisions individuelles). Ainsi, le conseil d'administration vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale facultative. Il est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations. Les séances du conseil d'administration ne sont pas publiques. Les membres du CCAS sont tenus à la discrétion et ne doivent en aucun cas divulguer ce qui est dit en séance. Dans certaines grandes communes, le CCAS peut être complété par des commissions qui émettent de façon anonyme des avis sur différents dossiers. Ce n'est pas le choix que nous avons fait car l'activité de notre CCAS ne le nécessite pas et nous avons voulu rester à taille humaine ce qui est l'adage des petites communes.

les actions

Le centre communal d'action sociale de Noyarey oriente ses actions en faveur de :

- **Nos aînés** : mise en place d'ateliers mémoire, prévention des dangers domestiques, aide au financement de la téléalarme, portage de repas à domicile, transport à la demande, distribution de colis de Noël ou invitation à un repas, auquel sont conviés les membres du conseil d'administration pour les remercier de leur investissement bénévole au service des Nucérétains. Ce sont des membres volontaires qui distribuent les colis de Noël et assistent au repas. Leur participation permet de créer un lien, un temps de partage et de convivialité en l'honneur de nos aînés.
- **Nos jeunes mamans** : une réception est organisée dans l'année pour les féliciter et accueillir les nouveaux petits nucérétains.
- **Nos concitoyens** pouvant traverser des moments difficiles : mise en place d'une aide sociale facultative et prise en compte des



Elisabeth Vezzu, conseillère municipale en charge des affaires sociales

handicaps afin de protéger les plus fragiles de nos concitoyens petits et grands. Ces aides se présentent sous différents aspects : secours d'urgence, colis ou bons alimentaires, aide au logement, aide matérielle ou administrative pour aider les personnes à affronter une période difficile ou un accident de la vie.

Ces temps de rencontres et d'échanges sont avant tout l'occasion d'entendre vos besoins afin d'adapter notre politique d'action sociale en votre faveur. Chacun doit être pris en considération s'il le souhaite et en exprime le besoin. Pour solliciter nos dispositifs d'aide sociale, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la mairie. Nous vous informerons des démarches à entreprendre. Mme Elisabeth VEZZU, conseillère municipale en charge des affaires sociales en sera informée. ■

JEUNESSE

Dispositif aide au BAFA

Pour permettre aux jeunes de 17 à 20 ans un accès au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, la commune de Noyarey a mis en place, depuis plusieurs années, un dispositif d'aide à la formation BAFA. Le montant de l'aide sera de 50% du coût du stage avec un plafond de 300€.

Les jeunes devront rédiger un courrier précisant leurs motivations pour cette formation, ainsi que les dates, l'organisme de formation et le coût de celle-ci.

En contre partie, les jeunes ayant bénéficié du dispositif, devront effectuer 20 jours, rémunérés, sur l'accueil de loisirs communal

ou l'APJNV (accueil de loisirs 11/17 ans). ■

Les courriers sont à adresser à
M. Jean-Marie Camacho,
élu délégué à la Jeunesse
Mairie, 75, rue du Maupas 38360 Noyarey

MEDIAS

Eve Palacios, l'engagement auprès des jeunes

Notre bergère est célèbre ! Eve Palacios, conseillère déléguée aux zones agricoles et aux forêts, était invitée à Villard de Lans mardi 23 janvier sur le plateau de "Midi en France", l'émission de France 3.



Si on connaît son activité d'exploitante agricole et forestière avec la vente directe de viande d'agneau et de bois de chauffage, on connaît sans doute moins son investissement auprès des jeunes stagiaires en alternance de la Maison Familiale Rurale de Vif, spécialisée dans la gestion des milieux naturels et de la Faune sauvage. C'est ce rôle important de "maître de stage" auprès de jeunes, parfois en décrochage scolaire, qui était mis en lumière dans l'émission.

Depuis plusieurs années, la bergère d'Ezy accueille sur son exploitation des élèves qui se destinent à des métiers de la nature. Tronçonneuses ou biberons en mains, ils

participent à la réouverture d'espaces naturels en redécouvrant le plaisir du travail accompli. A ses côtés ils réapprennent ainsi à se faire confiance et osent envisager leur avenir professionnel et personnel. "Il y a en toute personne quelque chose de bon, il faut juste leur laisser une chance de l'exprimer", lâche la bergère en parlant de ses petits protégés. Eve Palacios offre surtout à ces

étudiants, la chaleur d'une famille dans laquelle ils peuvent se révéler en montrant enfin le meilleur d'eux-mêmes. La bergère a investi dans la ferme du Souillet tout ce qu'elle possédait. Elle est sur le point de créer une association, "Pose ton sac à Ezy" pour poursuivre l'aventure. Elle aspire également à terminer la salle d'accueil de son gîte. ■

SPORT

Un crack à Hawaï : Sébastien Roux

Le triathlon est aujourd'hui dépassé ! Place au XTerra, une discipline sportive née il y a seulement 15 ans aux Etats-Unis, et dont les championnats du monde se déroulent chaque année à Hawaï. Les derniers ont eu lieu le 26 octobre dernier à Maui.



Parmi les 822 concurrents de la ligne départ, se trouvait Sébastien Roux, devenu accro de cette variante "sauvage" du triathlon. Là où ce sport propose une épreuve de natation, de cyclisme et de course à pied, le XTerra décline le même menu en nature sauvage. La nage se pratique en eaux vives (1500m), tout comme au triathlon, mais le passage sur deux roues se fait en VTT (35 km) et la course à pied habituellement sur route, est remplacée par un trail (10 km) qui privilégie le hors-piste, à savoir des terrains montagneux, forestiers

ou sablonneux.

Notre jeune compétiteur nucléétain, à tout juste 21 ans, engagé depuis sept ans dans les disciplines de Cross-Country, Route et Cyclo-cross, était plutôt un habitué des compétitions de VTT. Pourtant il a terminé 3^e de ces championnats du monde de Xterra Off-Road dans sa catégorie !

Diplômé d'un DUT génie mécanique, il étudie actuellement à l'Institut National Polytechnique de Grenoble pour devenir ingénieur. Il revient avec émotion sur cette

belle épreuve du bout du monde.

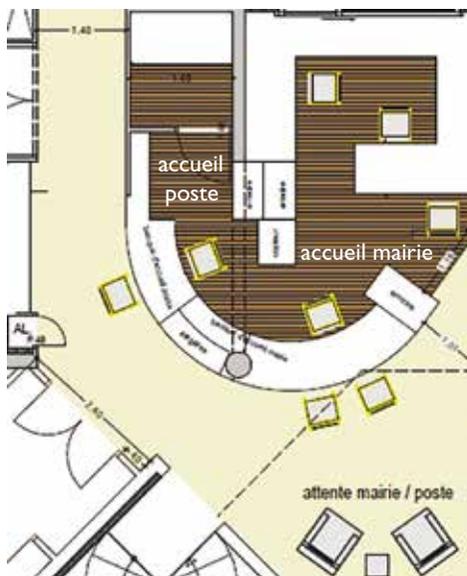
"Je sors 20^e de l'épreuve de natation, satisfait de mon temps. Sur le parcours VTT, ma discipline favorite, je ne fais que doubler, doubler, doubler et je parviens à remonter 200 places, avant de m'élancer dans le trail. Je suis alors premier des moins de 25 ans, mais je commence à avoir des crampes. A mi-parcours, deux concurrents me rattrapent et me dépassent. Je m'accroche, mais ils ont vraiment un très bon rythme. Je veux rester avec eux mais c'est physiquement impossible. Je termine donc 3^e de mon premier Xterra" confie-t-il.

Depuis cette magnifique victoire, Sébastien a repris ses entraînements de vélo avec la Team C2S (club de cyclisme Seyssinet-Seyssins) pour préparer la coupe de France qui aura lieu le 30 mars prochain. Et oui, le repos n'aura été que de courte durée. Une journée classique pour cette graine de champion commence toujours par 8 km de course à pied, avant d'enchaîner avec une heure de natation sur sa pause déjeuner, puis d'aller rouler deux heures en VTT dans l'après midi. ■

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Déplacement temporaire de l'accueil mairie

Dans moins de deux mois, l'accueil mairie et la nouvelle agence postale ne feront qu'un ou presque. Un seul bureau de grande longueur à l'emplacement actuel de l'accueil mairie pour deux postes répartis à chaque bout. Les travaux débutent et vont nécessiter le transfert temporaire de l'accueil en salle du rez-de-chaussée de la mairie. Les horaires restent ceux que vous connaissez. ■



Plan du futur accueil

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Un questionnaire pour mieux cibler vos besoins

Au sein de ce 22^e numéro de Noyarey Actu vous trouverez un questionnaire sur feuille à remplir et à nous retourner avant le 31 mars. Il nous permettra, une fois dépouillé, de mieux comprendre vos besoins et vos attentes en termes de tenue du marché hebdomadaire. Ce dernier, comme beaucoup de marchés péri-urbains de l'agglomération, connaît des difficultés de fréquentation et nous cherchons continuellement à le rendre plus dynamique.

COMMUNICATION

Le SMS un nouvel outil pour vous informer

Dans quelques jours vous verrez apparaître en première page du site web de la commune un nouvel onglet vous permettant de renseigner votre numéro de portable. Cet outil nous permettra de vous informer en temps réel de travaux, d'urgences, de manifestations importantes ou tout autre sujet demandant une réactivité accrue (ex. : urgences, cambriolages). Lors de votre inscription il vous sera notamment demandé de choisir le lieu de votre habitation entre plusieurs zones géographiques de la commune. Cela permettra une information encore plus ciblée (notamment en cas de travaux dans un secteur). Cet outil vient en complément du bulletin municipal trimestriel et du site internet mis à jour quotidiennement.

JEUNESSE

Jobs vacances

Engagée depuis longtemps dans une politique diversifiée pour la jeunesse, la commune a le souci permanent de développer des actions qui répondent le mieux possible aux besoins des jeunes. Les "Jobs Vacances" permettent aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle. C'est aussi pour eux l'occasion d'accomplir une mission d'autant plus valorisante qu'elle est au service de leur commune. C'est dans cette optique que nous proposons aujourd'hui les "Jobs Vacances". Il s'agit de deux chantiers de 30 heures encadrés par des professionnels de la commune et centrés sur des petits travaux d'entretien : espaces verts, bâtiments communaux. Ils se déroulent sur deux périodes : les vacances de printemps et la première semaine des vacances d'été. Ces chantiers rémunérés s'adressent aux jeunes nœcéens, âgés de 16 à 17 ans révolus, non majeurs aux dates du chantier, et n'ayant pas bénéficié du dispositif les années précédentes. Un courrier sera adressé à chaque jeune ayant été recensé ou ayant été scolarisé sur la commune, lui indiquant la démarche à suivre afin de postuler. Si votre jeune n'a pas été scolarisé ou recensé sur la commune, vous pouvez adresser un mail au service enfance jeunesse (enf.j@noyarey.fr) en précisant son Nom, Prénom, date de naissance et adresse.

COLLECTIVITÉS

Dotations de l'Etat

Le Gouvernement a annoncé un effort des collectivités locales pour diminuer la dette. Concrètement, cela se traduit par 11 milliards de baisse des dotations de l'Etat aux régions, départements, certaines intercommunalités et aux communes. Pour Noyarey, l'Association des Maires de France estime la baisse à 50 000 € par an sur trois ans.

Minute de silence



Après les attentats perpétrés à Paris en janvier, une minute de silence a été actée dans les administrations pour montrer la solidarité du peuple français avec les victimes.

Obligation d'information avant travaux forestiers

A l'attention des propriétaires et/ou exploitants forestiers : une grande partie de la commune est en Espace Boisé Classé et aussi réglementée par le Plan de Prévention des Risques naturels. Il est donc impératif d'informer la mairie avant tous travaux forestiers.

Déjections canines : du civisme S.V.P.

Nos services techniques notent des mauvaises habitudes de la part de certains propriétaires de chiens. Il est souhaitable que les déjections canines au sein des espaces verts, des voiries ou même des caniveaux soient ramassées et mises dans les poubelles placées à proximité.

AAPMA

Le retour du poisson dans le Ruisset après 25 ans de galère

Vingt-cinq ans de batailles effrénées auront été nécessaires pour que le Ruisset retrouve enfin sa confluence d'antan.

En effet, déconnecté de l'Isère depuis des années, le Ruisset n'a cessé de subir l'intervention de la main de l'homme, réduisant à néant sa population piscicole : aménagement du barrage entre Saint-Egrève et Noyarey (1986), construction de l'autoroute de Valence dans la foulée avec extraction de gravier dans l'Isère pour sa construction, réalisation d'un seuil important au Bec de l'Echaillon en vue d'un hypothétique nouveau barrage hydro électrique qui ne verra jamais le jour... Vingt-cinq longues années de négociations et de batailles administratives avec EDF, l'AREA, l'Association départementale des digues de l'Isère et le Syndicat de Comboire Echaillon auront été nécessaires à l'APPMA de Veurey-Noyarey (Association de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) pour obtenir enfin réparation. Après l'étude du dossier par des techniciens hydrologues de la fédération de pêche, une buse a été placée sous la RD 1532 pour redonner au Ruisset son lit d'origine. La réalisation d'une rivière artificielle composée de différents seuils



successifs, a permis de rattraper le niveau du lit de l'Isère, situé quelques mètres plus bas, en raison des précédentes modifications. Aujourd'hui les poissons peuvent enfin rejoindre les eaux calmes du Ruisset pour s'y reproduire comme autrefois.

Ces travaux ont été financés par le FEDER (Fonds Européens de développement Économique et Régional), dans le cadre de la Restauration des Corridors Écologiques, gérés par le service environnement du Conseil Général. Une bataille menée de main de maître par Hervé Bonzi, président de l'APPMA, soutenu par les conseillers

généraux successifs et les maires de Noyarey et de Veurey, Denis Roux et Guy Jullien. Tous se réjouissent à présent du retour des poissons dans les cours d'eau de la commune. ■

Carte de pêche

L'achat est possible au Restaurant La Clé des Champs à Noyarey, à l'épicerie Vival à Veurey et au magasin d'articles de pêche Hexagone à Saint-Egrève ou sur :

www.cartedepêche.fr

Pour tous renseignements :
Hervé Bonzi, 06 82 65 84 95.

PÉRISCOLAIRE

Activités Péri-éducatives

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a permis aux enfants des écoles élémentaire et maternelle de découvrir de nouvelles activités.

L'implication du personnel communal permet de leur proposer un grand nombre de jeux, d'activités manuelles et du théâtre. Ils ont pu réaliser leur journal avec Laurent ("L'elem en lettre") et pour les élèves de maternelle faire du sport avec Céline. La participation des associations locales proposent une offre sportive avec la pétanque, le tennis, le futsal et bientôt le football; culturelle et artistique avec le club maquette ou le chant (Mr Zanarelli de l'association ENCAOZ). Des prestataires extérieurs sont également sollicités pour la sophrologie, l'escalade ou la danse (éveil corporel en maternelle). Au cours de la dernière période, les enfants d'élémentaire ont même pu s'essayer à la coiffure avec la participation de Mme Ribeiro (parent d'élève), activité qui a remporté un vif succès! Afin d'évaluer la mise en place de ces nouveaux rythmes, un groupe de travail composé de parents d'élèves, d'enseignants, de délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), de Denis ROUX, Gisèle FRIER et



Tatiana MATHIEU se rencontre après chaque période d'activités (les compte rendus de ces réunions sont sur le site de la mairie de Noyarey). L'équipe municipale tient à remercier tout le personnel communal pour son implication dans ces projets et aussi toutes les associations qui participent activement à la réussite de ces mises en oeuvre. Elle remercie également les parents et les enseignants qui se mobilisent pour permettre une évaluation régulière des activités proposées. ■

PORTRAIT D'AGENTS

Benoit Collet-Billon nouvel informaticien

A 37 ans il devient le nouvel informaticien de la mairie. Benoit Collet-Billon est originaire du pays voironnais et partage son temps hebdomadaire entre Noyarey et le développement de son entreprise. Comme ses prédécesseurs, il consacre trois jours à la mairie, ce qui est parfois peu avec la gestion des serveurs et des applications métiers, d'un site web (en cours de refonte) et du parc informatique réparti entre la mairie, la maison des associations, les services techniques et les deux écoles. ■



PERSONNEL COMMUNAL

Quatre emplois d'avenir en mairie



Ils sont quatre et sont les nouveaux emplois d'avenir de la mairie de Noyarey. Leurs prédécesseurs sont partis sur d'autres missions et désormais ce sont eux qui ont rejoint le personnel municipal et les missions afférentes.

Ismaël Amahdar, 20 ans (à gauche sur la photo) : travaille au sein du service entretien ainsi que sur les temps d'animation périscolaire.

Okkes Keles, 25 ans (milieu à gauche) : a rejoint l'équipe d'Eric Lasne et de Philippe Perli

au pôle bâtiment des services techniques. Nicolas Quinto, 20 ans (milieu à droite) : polyvalent car à la fois au pôle espaces verts et à l'entretien avec Chrystel Giraud.

Frédéric Maur, 26 ans (à droite sur la photo) : travaille au sein du pôle espaces verts avec Marc Bertoni et Bruno Colombo. Leurs missions sont très variées, souvent techniques, sous la responsabilité des agents qui les encadrent et en lien direct avec la population, comme pour la traversée scolaire de la route départementale. ■

Le maire réunit le personnel communal



Avec un budget resserré du fait de la baisse générale des dotations de l'Etat, la rencontre périodique du maire avec la trentaine d'agents de la commune a été l'occasion de rappeler au personnel la nécessité de recherche d'économies dans chaque service. Les responsables de pôles en particulier sont amenés à réfléchir sur des actions budgétaires positives.

Une centenaire à l'EHPAD



Mme Tirard Collet est née le 31 janvier 1915 à Moirans. Elle a travaillé comme aide infirmière pendant la guerre, elle a conçu des gants puis a travaillé dans une école. Elle aimait beaucoup les travaux manuels et était habile de ses doigts. Elle a habité aux Saulnes à Seyssinet-Pariset pendant 14 ans avant de rejoindre la résidence Les Vergers en fin d'année 2014.

Visite du nouveau centre du Fontanil

La 1^{ère} rencontre des quatre groupes de travail consacrés au nouveau centre village et composés d'habitants volontaires s'est faite dans la commune voisine du Fontanil-Cornillon. Cette visite était l'occasion de comparer une réflexion similaire de réorganisation urbaine.

Les élections cantonales changent de nom pour devenir départementales

Attention, changement de lieu pour le bureau de vote. Le 1^{er} tour se déroulera le dimanche 22 mars et le second (si absence de majorité absolue au 1^{er} tour) le dimanche 29 mars. Les élections cantonales deviennent départementales après le choix du Gouvernement de modifier les cantons et la composition de l'assemblée départementale. Notre nouveau canton regroupe l'ancien (Fontaine-Sassenage) auquel il faut ajouter le plateau du Vercors. Désormais un binôme homme/femme siègera pour chaque canton. Pour le canton de Fontaine-Vercors, cinq listes sont candidates. A noter enfin que du fait des travaux en mairie, le bureau de vote se tiendra en salle du Grand Veymont de 8h à 18h.

Vandalisation des câbles d'éclairage

Une tentative de vol a eu lieu sur les câbles de l'éclairage des terrains de football, ce qui a entraîné une coupure de lumière. Les services techniques sont intervenus en 24h pour tout remettre à la normale.

Se chauffer au bois c'est bien, mais BIEN se chauffer au bois c'est mieux.



A l'initiative de l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), et en partenariat avec Air Rhône-Alpes, une réunion d'information a été organisée à Noyarey le 21 janvier dernier.

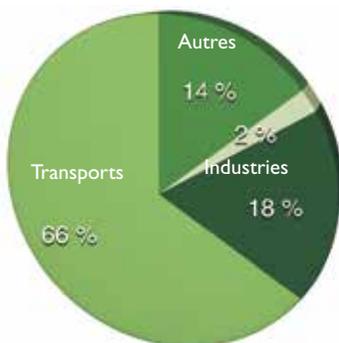
L'ALEC a pour vocation d'accompagner l'ensemble des professionnels du territoire (collectivités, bailleurs sociaux, universités, associations) dans des démarches de sobriété et d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables. L'ALEC est aussi l'Espace Information Energie de l'agglomération grenobloise. A ce titre elle délivre aux habitants qui le souhaitent des conseils individuels, objectifs et gratuits, sur les économies d'énergie, dans l'habitat, les transports. Une étude récemment réalisée sur le territoire de la Métro montre le lien entre les chauffages au bois non performants et la pollution de l'air. En hiver, lors de pics de pollution, jusqu'à 75% d'émissions de particules fines polluantes sont attribuées à une mauvaise combustion du bois (voir schéma). Cette source de pollution atmosphérique augmente les risques

d'asthme, d'allergies ou de maladies cardiovasculaires. Les vieux appareils de chauffage individuel sont mis en cause, ceux qui ne produisent pas une combustion de qualité et qui ont des rendements calorifiques peu performants.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), adopté par La Métro depuis février 2014, s'est fixé comme objectif d'atteindre le seuil de pollution minimal réglementaire fixé par l'Europe. Ce plan concerne 273 communes du Scot, soit 730 000 habitants. 4 Secteurs sont visés pour agir efficacement : L'industrie, les transports, l'urbanisme et le résidentiel. Dans ce dernier point figure plusieurs mesures dont la généralisation de l'interdiction de brûlage de déchets verts et l'encouragement du renouvellement des appareils de chauffage au bois non performants. ■

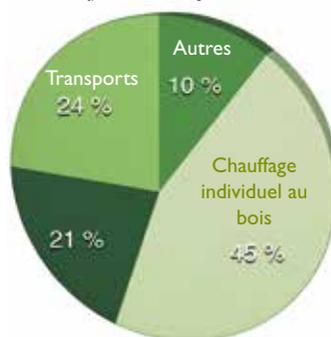
Emissions de NOx

Produits principalement par la combustion des combustibles fossiles (gasoil, essence).



Emissions de PM10

Particules en suspension (PM en anglais pour Particulate matter). Leur toxicité est essentiellement due aux particules de diamètre inférieur à 10µm qui pénètrent facilement le système respiratoire.



infos +

LES FOYERS OUVERTS

Rendement 10%, fortement déconseillés. Ils sont polluants pour l'air intérieur et extérieur. Ils peuvent être modernisés avec la pose d'un insert.

LES FOYERS FERMÉS - INSERTS

Performances de 70% à 80%. Une meilleure évacuation des fumées. Une meilleure combustion.

POÊLES À BÛCHES DE BASE

Performance faible 40 à 65%. Conception ancienne. Fortement déconseillés.

APPAREILS À BÛCHES À COMBUSTION AMÉLIORÉE

Rendement 70 à 80%. 2 ou 3 arrivées d'air, pour une combustion plus complète.

POÊLES DE MASSE

Rendement 80 à 90%. Matériaux réfractaires (faïence, brique). Stockage rapide de la chaleur et restitution de la chaleur progressive par rayonnement. Autonomie de 12 à 24 heures.

POÊLES À GRANULÉS

Rendement de 90 à 95%. Combustion de bonne qualité. Autonomie de 1 à 3 jours (réserve de granulés).

► La mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est nécessaire pour l'obtention d'aides financières.

► Le bois, doit avoir séché au minimum 18 mois (bûches de 1 m) pour une combustion optimale.

► Allumage du feu par le haut (Méthode Suisse) : <http://www.energie-bois.ch/le-bois-energie/allumage-le-bon-depart.html>



Les travaux réalisés par les deux pôles des services techniques

- Elagage d'arbres chemin de la source, à proximité des bâtiments communaux (mairie, maison des associations, services techniques) [1] [2] [3] [4]
- Mise en isolation phonique du cabinet médical, ainsi que travaux de peinture et aménagement d'un évier dans l'hypothèse de l'arrivée d'un deuxième médecin. [5]
- Réalisation d'une douche (kinésithérapeute espace santé) [6]
- Aménagement du massif devant l'église [7]
- Remplacement de luminaires (secteur Saint Jean) [8]

- Opérations de salage [9]
- Détection de fuite et réparations réalisées sur le réseau de chaleur enterré qui alimente le groupe scolaire. [10]

Travaux des services techniques en cours

- Aménagement du nouvel accueil mairie couplé avec l'agence postale communale

Travaux des services techniques à venir

- Elagage place Victor Jat
- Remplacement des WC du groupe scolaire

Comité des Fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 23 janvier dernier et a rassemblé une vingtaine de personnes. Le bilan moral de l'année 2014 a été présenté par la présidente, puis le trésorier a présenté le bilan financier qui s'achève avec un solde créditeur, ce qui permet d'aborder l'année 2015 avec sérénité. Un tiers des membres a été renouvelé, conformément aux statuts. Les quatre membres sortants ce sont donc représentés et ont été réélus à l'unanimité. Il s'agissait de Annie Henry, Gilbert Henry, Antoine Scarnato et Maklhoul Douli. Le nouveau bureau est donc inchangé : Présidente Annie Henry, Trésorier Gilbert Henry, Secrétaire Claudette Chapelle. La présidente annonce les manifestations arrêtées pour le premier semestre.

- 19 Avril "Voyage dans le monde de l'Opéra" à 15h à l'Eglise de Noyarey. Avec la participation de Patrice Berger, baryton, qui nous a émerveillés lors du concert de Noël. Il sera accompagné de Virginie Besson, soprano, son épouse, et Bruce Grant pianiste canadien. (voir affiche p16).

- 7 Juin : Vide grenier

Remerciements tout particulier à Thierry Correard pour son engagement à nos côtés. Le comité des fêtes lance toujours des appels aux bonnes volontés, pour des aides même ponctuelles, mais visiblement les Nucérétains ne sont pas enclins à s'investir au sein du Comité des fêtes, soit par manque de temps ou déjà engagés dans d'autres activités... ■



L'édition 2014 du vide-grenier

Le yoga à la portée de tous

Sereinement Votre propose depuis 2010 aux Nucérétains des cours et stages courts de yoga. Cette année, l'association s'était engagée à offrir aux personnes intéressées la possibilité de mieux connaître le yoga. Pas celui des livres aux postures parfaites, mais le yoga dont tous et chacun peuvent tirer bénéfice. Le 14 mars, de 9h à 12h, "Sereinement Votre" accueillera Jeannot Margier, enseignant affilié à la Fédération inter-enseignement de Hatha-Yoga, qui proposera une séance de "yoga sur chaise". Cette séance s'adresse tout autant aux enseignants de yoga, qu'aux pratiquants, aux personnes en fauteuil même, ou présentant des difficultés de mobilisation (articulaires, musculaires, etc) momentanées ou plus pérennes. La genèse de cette pratique du yoga sur chaise repose notamment sur 6 années de pratique en maison de retraite, en foyer résidence, et maintenant dans 6 villages du Diois par Jeannot Margier. "Le seul, le vrai, l'unique voyage, c'est de changer de regard" (Marcel Proust). Au plaisir de partager ce moment avec vous. ■

Renseignements et inscriptions :

Maison des Associations de Noyarey

marylene.frachet@orange.fr

Tél. : 04 76 53 86 39 (Tarif : 20€). Ouvert à tous.

La Coccinelle et le Mûrier



Les événements de l'association de parents d'élèves "la coccinelle et le murier" pour l'année scolaire 2014/2015.

Nous avons commencé avec la complicité de parents motivés, par notre présence au marché de Noël sur la place Victor Jat, le 13 décembre dernier.

Nous avons réussi à créer un moment de partage avec les enfants du village, et d'autres communes. Le temps d'une photo avec le père Noël entouré d'un décor réalisé par des parents, tout simplement investi le temps d'une journée à émerveiller les petits comme les grands. L'école maternelle nous a également préparé une jolie frise pour notre décor. Notre association de parents d'élèves bénévoles est présente pour accompagner le mieux possible les enfants et enseignants dans leurs projets, tout au long de l'année. Il nous est important de préciser que nous sommes un groupe, une unité et non le labeur d'une seule et même personne.

Dans le cadre de notre participation aux activités des enfants, nous vous proposons une vente de brioches et de pains spéciaux confectionnés par des artisans boulangers : "Le Pain des Alpes" à Domène, "Le Fournil Rustique" à Sassenage et "La Fournée" à Grenoble. Des parents bénévoles viendront vous rendre visite le 1^{er} et 2^e week-end de mars. Les brioches vous seront livrées le samedi 28 mars à votre domicile. Merci de nous contacter au 06 52 89 17 47 si vous prévoyez d'être absent le jour de la distribution, vous pourrez alors venir récupérer vos brioches chez M. et Mme Bozzi, 412 rue du Maupas à Noyarey.

Autres manifestations à noter : fêtons pâques en avril et une tombola en mai. ■

Les Doigts de fée

Chaque mardi de 14h à 17h, salle Chartreuse à la Maison des Associations (vers la Mairie), une quinzaine de personnes se réunissent pour faire de la couture, du patchwork, de la dentelle du Puy (dentelle aux fuseaux). L'association organise des journées à thèmes, fait venir des intervenants extérieurs pour nous initier à des techniques nouvelles. Nous accueillerons volontiers des personnes, débutantes ou confirmées, intéressées par nos activités. ■

Contacts:

Anne Marie Vincent, 04 76 53 99 76

Genevieve Mionnet, 04 76 53 85 38

Maquette Club Vercors



Travaux des enfants de l'école Le Mûrier dans le cadre du temps péri-éducatif du mardi de 15h15 à 16h15.

Le M-C-Vercors a fait son assemblée générale le 10 Janvier dernier. Le club se porte bien côté membres avec déjà 21 membres inscrits pour ce début d'année.

Les projets de cette année sont quelques déplacements dans les expositions de la région Rhône-Alpes. Une porte ouverte sera organisée les 6 et 7 juin prochains, salle du Grand Veymont à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. ■

Sinon vous pouvez découvrir le club via son blog :
m-c-vercors38.over-blog.com

Le club de volley a la cote

Le volley a le vent en poupe et il le montre.

Le club nucléotain compte aujourd'hui 24 adhérents dont 12 jeunes, arrivés il y a peu. Ambiance conviviale mais sportive, amitié et franche rigolade sont certainement les ingrédients qui séduisent la jeune génération. Ici pas de ségrégation, hommes et femmes suent ensemble, sans démonstration de force ou de savoir faire mais juste pour le plaisir. "L'arrivée constante au club de jeunes entre 16 et 20 ans ces trois dernières années, nous a permis de monter une nouvelle équipe. Entraînés par Philippe Ardito, un pilier du club, le groupe s'est même qualifié au championnat cette année, en se classant dans la 5^e poule, ce qui est particulièrement encourageant", confie Philippe Quincieu le président.

Grâce à une subvention communale annuelle de 1200 euros, le Volley-Club nucléotain organise en plus des entraînements et des rencontres régulières, la Nuit du Volley en décembre. Un événement qui rassemble plusieurs équipes de toute la région et qui mobilise l'énergie de tous les bénévoles du club. ■

Randonnées pédestres

En raquettes à neige



Une bonne couche de neige poudreuse étant tombée fort à propos la veille de la fête de la raquette à neige, notre journée à l'Alpe du Grand Serre, le 18 janvier dernier s'est déroulée dans des conditions idéales : après une randonnée en raquettes sur les pentes boisées avec un accompagnateur en montagne, qui nous a montré des traces d'animaux et appris à reconnaître les principaux résineux, le repas servi dans la belle salle du "Chardon bleu" était le bienvenu, avec des produits locaux : murçon et fromage blanc fermier. L'après-midi, au choix : soit atelier DVA (Détecteur de Victime d'Avalanches), soit randonnée raquettes avec pentes "toboggans" à descendre. Green chaud pour réconforter tout le monde au retour. Le dimanche suivant, nous sommes repartis avec Robert chausser les raquettes au foyer nordique du Belvédère (col de Roméyère), sur une belle couche de poudreuse, piste rouge "Pierre à feu", passant par bois, pentes vallonnées, jusqu'aux fermes "les fromages" dans un décor féérique d'arbres dentelés de neige. Après un retour peu tracé par les pistes de fond, la salle hors sac au col nous accueillait au chaud pour le repas de 13h. Souhaitons un peu de soleil sur cette belle neige pour les prochaines balades à tous ces courageux raquetistes ! ■



Bureau :

Président : Philippe Quincieu ; **Trésorier :** Philippe Rodarie

Secrétaire : Angèle Ardito

Entraînements : mercredi soir de 20h à 22h au gymnase.

Rencontres interclubs à domicile ou en extérieur : vendredi soir de 20h à 22h.

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@noyarey.fr

Site internet : www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h-13h30/16h30

Samedi : 10h/12h

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte : 04 76 53 92 59

Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie

Police municipale : 04 76 95 98 01

Services techniques : 04 76 53 84 53

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Police secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33

Electricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Service local de solidarité : 04 76 70 87 50

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

Transport à la demande SEMITAG : 04 38 70 38 70

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) : 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte : 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale : 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 18h30

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Médecin, Dr Paumier-Desbrières : 04 76 43 26 65

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Dauphiné Taxi services-Noyarey : 04 76 53 94 37

(transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers : 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

MÉDIA

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Jean-François ALBORGHETTI et Pascal CHAUDIERE

34-36 rue François Jorquera
DP 1420049

Clôture : deux portails

Accordé le 08/10

Laurent BARROIL-BRUSSIN

34 place Victor JAT

DP 1420051

Modification de façade

Accordé le 08/10

Lionel VERA

34b Place Victor JAT

DP 1420052

Modification de façade

Accordé le 08/10

JC DECAUX

Avenue Saint Jean

Parking des G's, coté gare

DP 1420053

Panneau publicitaire

Refusé le 20/10

JC DECAUX

Avenue Saint Jean

Parking des G's, coté Sud

DP 1420054

Panneau publicitaire

Accordé le 20/10

GT Investissements

180 chemin des Noyers

DP 1420055

Clôture et modif. de façade

(ajout porte de service)

Accordé le 20/10

AGDA

483 avenue Saint Jean

DP 1420056

Clôture

Accordé le 08/10

Gérald DAMPNE

Cordée

DP 1420057

Coupe et abattage arbres

Refusé le 30/10

Romain BOURREAU

1 rue du Pailler

DP 1420058

Modif. menuiseries en PVC blc

Accordé le 10/11

Christophe ROUSSEAU

205 impasse des Glairons

Les Cottages, lot 17

DP 1420059

Piscine de 18m²

Accordé le 10/11

Edith ARGOUD et Lionel FABRE

1162 route de la Vanne

DP 1420060

Modif. menuiseries et volets

roulants pour du PVC blanc

Accordé le 10/11

Denis ROUX

270 rue du Maupas

DP 1420061

Modification des ouvertures

Accordé le 10/11

Alvaro DEFARIA

98 chemin de Chaulnes

DP 1420062

Prolongement mur de 1,80m

de hauteur

Accordé le 10/11

Jean MENISSIER

261 rue Léon Porte, 309 et

311 chemin des Noyers

DP 1420063

Division parcellaire

Accordé le 05/11

Stéphanie VAQUÉ et Alexandre MARCHAL

65 chemin de l'Île Dalmas

DP 1420064

Clôture

Accordé le 05/11

Technic France

37 route du Ruisset

DP 1420065

Modification de toiture

Accordé le 10/11

Jean-Claude, Paul et Patrick FAURE et Laura DEMESSANT

Moirot

DP 1420066

Modification parcellaire

Refusé le 05/12

Jean-Yves CAPELLI

78 chemin du Diday

DP 1420067

Abri pour véhicules, non clos

Accordé le 10/12

Marie-Line CIOTTA-GOZDZ

348 chemin de Pra-Paris

DP 1420068

Clôture

Accordé le 10/12

Marcel COTTIER

6 lot les vignes

DP 1420069

Clôture

Accordé le 10/12

Delphine MOIROUD et Denis VINCENT

352 chemin de Pra-Paris

DP 1420070

Clôture en gabions et pan-

neaux bois

Accordé le 10/01

Nicolas SALVI

288 chemin de Pra-Paris

DP 1420071

Aménagement de 17,3m² du

garage en surface plancher

Accordé le 10/01

Jean-Claude, Paul et Patrick FAURE et Laura DEMESSANT

Moirot

DP 1520003

Modification parcellaire

Accordé le 10/01

PERMIS DE CONSTRUIRE

Bouygues Immobilier

Rue de l'Eyrard, Parc des

Biches

PC 1420011

Construction de 52 loge-

ments collectifs

Accord suite à recours gra-

cieux le 22/12

Julien BELLETO et Marie BOUTE

447 chemin des Bauches

PC 1420015

Maison de 93,19m² et

17,36m² de garage

Accordé le 10/11

Joelle MAES et Arnaud CARRERE

415 chemin des Bauches

PC 1420016

Maison de 107,92 m² et

17,36m² de garage

Accordé le 02/09

SCCV Le Clos Saint Jean

676, 678, 680 et 682

avenue Saint Jean

PC 1420021

5 maisons jumelées

Accordé le 29/12

Grenobloise Aménagement Foncier

435a à 435g chemin des

bauches

PC 1420022

Collectif de 7 appartements

Accordé le 29/12

Grenobloise Aménagement Foncier

441a-441e ch. des Bauches

PC 1420023

Collectif de 5 appartements

Accordé le 29/12

Sophie PERRIN et Alain GORET

Les Veillères

PC 1420024

Surélev. partielle de toiture

Accordé le 10/1

NAISSANCES

autorisées à publication

Le 23 octobre 2014

Éden FAURE

Le 30 octobre 2014

Elisa CANNISTRARO

Le 31 octobre 2014

Anais PORTIER

Le 18 novembre 2014

Thomas PERRILLAT-COLLONB

Le 05 décembre 2014

Liana RATSIMBAHARIMANANTSOA

Le 21 décembre 2014

Valentin BLACHE

Le 12 janvier 2015

Ethan MASCIAVE

Le 12 janvier 2015

Karell LANGUILLE BARBOSA

Le 14 janvier 2015

Jimmy CALLET

Le 20 janvier 2015

Anis et Anas GHALEM

MARIAGES

autorisés à publication

Le 19 juillet 2014

Anne-Laurence TERRASSE et Jacques CATHELIN

(erratum du BM n°21)

Le 18 octobre 2014

Lise BLASCO et Jean-Robert CLEENEWERCK

DÉCÈS

Le 17 octobre 2014

COCHET-BALMEY

veuve BERNARD

décédée à La Tronche

Le 26 octobre 2014

Marie NOZENSO

veuve JALLIFIER-TALMAT

décédée à La Tronche

Le 11 novembre 2014

Louise TOTA

veuve CALLENDRIER

décédée à La Tronche

Le 27 novembre 2014

Jean LEVET

Le 28 novembre 2014

Odette VAYR

décédée à Saint Nazaire

Le 7 décembre 2014

André MORA

décédé à Voreppe

Le 28 décembre 2014

Monique BILLAT

décédé à Cannes

Le 1^{er} février 2015

Casimira KOWERDEJ

l'agenda *des manifestations*



VENDREDI 13 MARS

Repas du Tennis Club de Noyarey, Salle du Grand Veymont.

SAMEDI 14 MARS

Ouverture de la pêche à la truite.

SAMEDI 21 MARS

Concert des élèves de l'école de musique. Ouvert à tous.

DIMANCHE 22 MARS

Premier tour des élections départementales. Attention changement de lieu : le bureau de vote se tiendra salle du Grand Veymont de 8 à 18h.

SAMEDI 28 MARS

Concours de pêche à la truite, 2^e édition, aux appâts naturels à Veurey.

DIMANCHE 29 MARS

Second tour des élections départementales (mêmes modalités qu'au 1^{er} tour).

VENDREDI 3 AVRIL

Conseil métropolitain à 10h, ouvert à tous (Grenoble-Alpes Métropole, 3 rue Malakoff à Grenoble).

SAMEDI 4 AVRIL

Fêtons Pâques avec chasse aux oeufs au chocolat pour les enfants et omelette géante sur la place Victor Jat à midi. Organisé par le Sou des écoles, la Coccinelle et le mûrier, l'APJNV et le Comité des fêtes

DIMANCHE 12 AVRIL

3e édition du Trail de Noyarey (organisation Noyarey Aventure).

DIMANCHE 31 MAI

Course de la Montée d'Ezy (organisation Noyarey Aventure);

DU 1^{ER} AU 8 JUIN

Voyage en Sardaigne de l'Amicale Club.

SAMEDI 6 JUIN

Traditionnelle Fête de la pêche réservée aux moins de 16 ans à l'étang des Perrières à Veurey.

SAMEDI 27 JUIN

Fête des écoles.

PRODUCTION COMITÉ DES FÊTES DE NOYAREY

Le duo Lirico Amoroso présente son nouveau concert

Emotions lyriques

Voyage dans le monde de l'Opéra

MOZART VERDI ROSSINI GOUNOD BIZET MASSENET PUCCINI

Virginie Besson, Soprano
Patrice Berger, Baryton
Bruce Grant, Piano

Venez découvrir l'art lyrique en toute simplicité

DIMANCHE 19 AVRIL 2015 - 15H

EGLISE DE NOYAREY

Isère TOURSIS, ALPES

Renseignements et réservations : Annie Henry 04 76 53 84 45 / 06 30 48 82 36. Tarif : 12 €. Gratuit moins de 12 ans.